



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02794

Numéro SIREN : 539 694 844

Nom ou dénomination : SENEK

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2017 sous le numéro de dépôt 12749



20170127492016

DATE DEPOT : 14/02/2017

N° DE DEPOT : 12749

N° GESTION : 2012B02794

N° SIREN : 539694844

DENOMINATION : SENEK

ADRESSE : 38 rue Blomet 75015 Paris

MILLESIME : 2016

.

SENEK
Société par actions simplifiée
au capital de 63 824 €
Siège social : 38, rue Blomet
75015 PARIS
539 694 844 RCS PARIS



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JANVIER 2017

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 JUILLET 2016**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 150 775,89 € de la façon suivante :

Autres réserves : 150 775,89 €

L'assemblée prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Ueet

**CABINET D'EXPERTISE & DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Jean-Pierre DAIRE

SAS au Capital de 16500 €

10, rue Georges Potié

59120 LOOS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels- Exercice clos le 31 juillet 2016

S.A.S SENEK

38, Rue Blomet

75015 PARIS

Ueat

**CABINET D'EXPERTISE & DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES**

Jean-Pierre DAIRE
SAS au Capital de 16500 €
10, rue Georges Potié
59120 LOOS

SAS SENEK

38 RUE BLOMET

75015 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de la constitution de la société en date du 2 Janvier 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2016 sur

- ❖ Le contrôle des comptes annuels de votre Société, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- ❖ Les justifications de nos appréciations,
- ❖ Les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

u

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

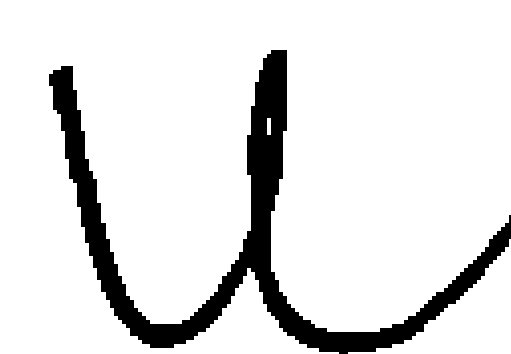
Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à LOOS, le 14 Décembre 2016

Le Commissaire aux Comptes Inscrit

Jean-Pierre DAIRE

u

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS SENEKDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 39 rue BLOET 75015 PARISDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 5 3 9 6 9 4 8 4 4 0 0 0 1 7Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/07/2016

								Exercice N clos le, 31/07/2016	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			AC			
		Frais de développement *	CX			CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 000		AG		3 000	
		Fonds commercial (1)	AII			AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	214 073		AK	115 653	98 420	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN			AO			
		Constructions	AP			AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	109 289		AU	36 678	72 610	
		Immobilisations en cours	AV			AW			
		Avances et acomptes	AX			AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			CT			
		Autres participations	CU	1 750 000		CY		1 750 000	
		Créances rattachées à des participations	BB			BC			
		Autres titres immobilisés	BD			BE			
		Prêts	BF			BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	2 427		BI		2 427	
	TOTAL (II)			BJ	2 078 790	BK	152 331	1 926 458	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			BM		
En cours de production de biens			BN			BO			
En cours de production de services			BP			BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR			BS			
Marchandises			BT			BU			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV			BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	152 250		BY		152 250	
		Autres créances (3)	BZ	503 838		CA		503 838	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : _____)	CD	452 172		CE		452 172	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	99 669		CG		99 669		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 909		CI		8 909		
	TOTAL (III)	CJ	1 216 840		CK		1 216 840		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	3 295 631		LA	152 331	3 143 299	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*			Stocks :		Créances :		1 1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SENEK		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 63 824)			DA	63 824	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	6 382	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	275 467	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	150 775	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	496 449	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 822 234	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	536 977	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	90 038	
	Dettes fiscales et sociales			DY	197 599	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 646 850		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 143 299		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	1 214 850	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 57 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SENEK						Néant ☐	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	1 053 043	FH		FI	1 053 043
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 053 043	FK		FL	1 053 043
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	230 414
	Autres produits (1) (11)					FQ	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	291 853
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	26 529
	Salaires et traitements*					FY	444 241
	Charges sociales (10)					FZ	186 879
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	95 251
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	1 915	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	236 789
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	135	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	786	
	Total des produits financiers (V)				GP	922	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)				GR	12 610	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	160	
	Total des charges financières (VI)				GU	12 771	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(11 849)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	224 939

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SENEK		Néant ☐				
		Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	74 164			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 284 381			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 133 605			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	150 775			
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
		- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.O.L)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	230 414	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 915	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ETATS FINANCIERS

2016

Période du 01/08/2015 au 31/07/2016

Annexe
SENEK.

Cegid
Group

u

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SENEK

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2016, dont le total est de 3 143 300 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 150 776 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2015 au 31/07/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/10/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autonté des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise ne prévoit pas des Indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations Incorporelles	217 074			217 074
Immobilisations incorporelles	217 074			217 074
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	8 870			8 870
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	69 603	30 816		100 419
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	78 473	30 816		109 289
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	50 000	1 700 000		1 750 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 590	838		2 428
Immobilisations financières	51 590	1 700 838		1 752 428
ACTIF IMMOBILISE	347 137	1 731 654		2 078 790

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		30 816	1 700 838	1 731 654
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		30 816	1 700 838	1 731 654
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La SAS SENEK a acquis au cours de l'exercice les titres de la SAS SFEF

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SFEF 75015 PARIS	50 000	125 893	100,00	401 033
SAS KINOUGARDE 75015 PARIS	50 000	562 644	100,00	725 419
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 750 000	1 750 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 180	69 473		115 653
Immobilisations incorporelles	46 180	69 473		115 653
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 124	1 774		3 898
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 777	24 004		32 780
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 901	25 778		36 678
ACTIF IMMOBILISE	57 080	95 251		152 331

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 667 426 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 428		2 428
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	152 250	152 250	
Autres	503 839	503 839	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 910	8 910	
Total	667 426	664 999	2 428
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	1 608
BANQUE - INTERETS COURUS A RECEVOIR	136
Total	1 742

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 63 824,00 € décomposé en 63 824 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détenions	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
FIP HEXAGONE PATRIMOINE 1 75008 PARIS	16,47	10 513,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
LECAT Hervé 92190 MEUDON	71,49	45 629,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 646 850 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 822 235	390 235	1 432 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 038	90 038		
Dettes fiscales et sociales	197 600	197 600		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	536 977	536 977		
Produits constatés d'avance				
Total	2 646 850	1 214 850	1 432 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 700 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	48 000			
(**) Dont envers les associés				



Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 700 000		1 750 000
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	1 700 000		1 750 000

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS-FACT NON PARVENUES	4 717
INT COURUS SUR EMPRUNTS	2 235
DETTES PROV. POUR CONGES PAYES	53 265
PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	3 640
CHARGES SOCIALES S/CONGES PAYES	22 515
CHARGES SOCIALES A PAYER	1 539
TAXE D APPRENTISSAGE CAP	1 779
FORMATION CONTINUE CAP	1 657
CVAE-CFE CAP	3 507
Total	95 053

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	8 910		
Total	8 910		

Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/2014, la société SAS SENEK est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SENEK, 38 rue BLOMET 75015 PARIS. Elle agit en qualité de tête de groupe.

 Autres informations**Engagements de retraite**

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

